

**ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION
POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.**

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2024

**ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.**

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2024

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
État des résultats	6
État de l'évolution des actifs nets	7
Bilan	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire une partie de ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023, de l'actif à court terme au 30 juin 2024 et au 30 juin 2023, et des actifs nets aux 1er juillet 2023 et 2022 et aux 30 juin 2024 et 2023. Le prédécesseur a exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2023, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux..

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 25 octobre 2023.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Sassi et associé CPA inc.

Montréal, le 5 décembre 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A133098

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Gouvernement du Canada		
Affaires Mondiales Canada	95 248 \$	477 694 \$
Affaires Mondiales Canada PSIJ	349 510	276 128
Emploi Été Canada	-	4 598
Subventions fédérales des petites entreprises	-	20 000
CRDI	13 288	94 594
Autorité canadienne pour les enregistrements	-	25 000
	458 046	898 014
Gouvernement du Québec		
Ministère des relations internationales et de la francophonie	340 275	470 320
Emploi Québec	-	82 602
	340 275	552 922
Contributions non gouvernementales	19 660	86 038
Dons au public et cotisations	205 807	229 299
Autres revenus (annexe A)	117 465	97 817
	1 141 253	1 864 090
CHARGES		
Programme international		
Coûts directs des projets (annexe B)	236 261	511 359
Stages internationaux (annexe C)	167 642	332 783
Gestion du programme international (annexe D)	345 070	387 273
Programme national		
Activités publiques et interculturelles	43 438	77 225
Gestion du programme national (annexe E)	17 106	170 919
Collecte de fonds (annexe F)	87 128	105 688
Administration et vie associative (annexe G)	220 427	252 950
Amortissement des immobilisations	14 172	14 045
	1 131 244	1 852 242
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	10 009 \$	11 848 \$

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	Affectés	Investis en immo-bilisations	Non affectés	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	100 016 \$	408 667 \$	227 460 \$	736 143 \$	724 295 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	10 009	10 009	11 848
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(14 172)	14 172	-	-
SOLDE À LA FIN	100 016 \$	394 495 \$	251 641 \$	746 152 \$	736 143 \$

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.

BILAN

AU 30 JUIN 2024

	2024	2023
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	606 330 \$	239 944 \$
Placements (note 3)	705 000	552 546
Débiteurs (note 4)	34 177	13 749
Frais payés d'avance	4 901	5 517
	1 350 408	811 756
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	394 495	408 667
	1 744 903 \$	1 220 423 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	216 751 \$	232 605 \$
Apports reportés (note 7)	782 000	251 675
	998 751	484 280
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	394 495	408 667
NON AFFECTÉS	251 641	227 460
AFFECTÉS (note 9)	100 016	100 016
	746 152	736 143
	1 744 903 \$	1 220 423 \$

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

16/12/2024

8

 administrateur

17/12/2024

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	10 009 \$	11 848 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 172	14 045
Gain (perte) sur placements	(12 554)	(19 393)
	11 627	6 500
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	494 659	(382 102)
	506 286	(375 602)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(685 200)	(298 401)
Encaissement de placements	545 300	-
	(139 900)	(298 401)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	-	(30 000)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORIE	366 386	(704 003)
TRÉSORIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORIE, début de l'exercice	239 944	943 947
TRÉSORIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORIE, fin de l'exercice	606 330 \$	239 944 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC., est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Loi sur les corporations canadiennes le 8 novembre 1994. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants:

Recueillir des fonds pour aider des organismes dans les pays du Tiers-Monde à mettre sur pied des projets dans les domaines de la santé, de l'éducation et autres du même genre.

Éduquer le public en général sur les situations de pauvreté qui existent dans les domaines de la santé, de l'éducation et autres du même genre dans les pays du Tiers-Monde et sur les projets que finance l'organisme dans ces mêmes pays. Pour ce faire, organiser des conférences, colloques et autres événements de même nature.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des dépôts à terme qui ont été désignés pour être évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des intérêts à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et des salaires et vacances à payer.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Immeuble	Amortissement dégressif	4 %
Mobilier et agencement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Conversion des devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et charges de l'état des résultats sont convertis au taux de change du dernier transfert bancaire effectué. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus à l'état des résultats.

3. PLACEMENTS

	2024	2023
Placement FISIQ	5 000 \$	5 000 \$
Dépôts à terme au taux variant entre 4,75 % et 4,95 %, échéant entre novembre 2024 et décembre 2024 (au taux variable en 2023, échu en novembre 2023)	700 000	300 000
Titres négociables à la valeur marchande	-	247 546
	705 000 \$	552 546 \$

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

4. DÉBITEURS

	2024	2023
Autres montants à recevoir	- \$	4 891 \$
Intérêts à recevoir	20 864	-
Subvention à recevoir	-	4 129
Taxes à la consommation	13 313	4 729
	34 177 \$	13 749 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	65 000 \$	-	65 000 \$	65 000 \$
Immeuble	774 743	446 521	328 222	341 898
Mobilier et agencement	62 712	62 185	527	704
Matériel informatique	499 297	498 551	746	1 065
Système d'interprétation	41 848	41 848	-	-
	1 443 600 \$	1 049 105 \$	394 495 \$	408 667 \$

6. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	151 185 \$	126 487 \$
Salaires et vacances	50 941	53 170
Sommes à remettre à l'État	14 625	52 948
	216 751 \$	232 605 \$

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde 30 juin 2023	Encaissements/ Entente	Constatés à titre de produits	Solde 30 juin 2024
MRIF - Projet RDC	40 500 \$	-	40 500 \$	-
MRIF - Projet ANCEFA	13 100	-	13 100	-
MRIF - Stages Jeunes – Tunisie	15 275	-	15 275	-
MRIF - Projet Guatemala	38 500	-	38 500	-
MRIF - Projet NQSF	82 700	200 000	207 700	75 000
MRIF - Projet Honduras - PQDI	25 200	-	25 200	-
Affaires mondiales Canada (Honduras)	-	95 248	95 248	-
Affaires mondiales Canada (PSIJ)	-	1 004 510	349 510	655 000
CRDI	-	34 288	13 288	21 000
Contributions non gouvernementales	-	34 660	19 660	15 000
Dons au public et cotisations	36 400	185 407	205 807	16 000
	251 675 \$	1 554 113 \$	1 023 788 \$	782 000 \$

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Débiteurs	(20 428) \$	105 205 \$
Frais payés d'avance	616	(197)
Créditeurs	(15 854)	8 195
Sommes à remettre à l'État	-	(2 124)
Apports reportés	530 325	(493 181)
	494 659 \$	(382 102) \$

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

9. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le Conseil d'administration de l'organisme a affecté les actifs nets grevés d'une affectation interne pour 100 016 \$ à des fins de prévoyance salariale. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux avances à des partenaires sur divers projets. Le risque relié à d'autres postes est jugé faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses passifs financiers.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme réalise la totalité de ses projets en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2024, les postes suivants exprimés en dollars canadiens étaient réalisables en devises étrangères : Encaisse en \$ US 4717 (\$ US 5 328 en 2023).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
ANNEXE A - AUTRES REVENUS		
Revenus de loyer et de stationnement	79 341 \$	69 159 \$
Revenus d'inscriptions	-	9 265
Revenus des placements	38 124	19 393
	117 465 \$	97 817 \$
ANNEXE B - COÛTS DIRECTS DES PROJETS		
Dépenses terrain	229 195 \$	466 320 \$
Suivi et évaluation des projets	3 181	38 200
Autres frais	3 885	6 839
	236 261 \$	511 359 \$
ANNEXE C - STAGES INTERNATIONAUX		
Frais de séjour	113 336 \$	234 770 \$
Formation	53 589	94 367
Autres frais	717	3 646
	167 642 \$	332 783 \$
ANNEXE D - GESTION DU PROGRAMME INTERNATIONAL		
Salaires et charges sociales	345 070 \$	387 273 \$
ANNEXE E - GESTION DU PROGRAMME NATIONAL		
Salaires et avantages sociaux	17 106 \$	170 919 \$
ANNEXE F - COLLECTE DE FONDS		
Publipostage	23 665 \$	36 880 \$
Salaires et charges sociales	63 463	68 808
	87 128 \$	105 688 \$

**ALTERNATIVES, RÉSEAU D'ACTION ET DE COMMUNICATION POUR LE
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC.**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
ANNEXE G - ADMINISTRATION ET VIE ASSOCIATIVE		
Salaires et charges sociales	113 460 \$	124 645 \$
Coût des locaux	69 802	88 149
Gestion d'équipement	20 244	22 142
Réunions et représentation	7 715	4 530
Honoraires professionnels	6 866	11 782
Frais bancaires	2 340	1 702
	220 427 \$	252 950 \$